

Séance du 5 août 2024

L'an DEUX MIL VINGT QUATRE le 5 août à 19H00 dans la salle de réunion du Conseil municipal.

Date de convocation : 30/07/2024

Conseil municipal :

DOUAY Martine Maire	Conseillers	
COULOMBEL Joël Adjoint au Maire		
TRANEL Michel Adjoint au Maire excusé	En exercice	14
TOUSSART Catherine Adjointe au Maire	Quorum	08
GREBOVAL Alain Adjoint au Maire	Présents	10
AUGER Isabelle excusée	Procurations	02
DELAMARRE Marie-Claude	Votants	12
GAUDRY Myriam		
GEST Cyril		
LECONTE Jimmy pouvoir à A GREBOVAL		
LEVASSEUR Michel		
LEVASSEUR Yannick pouvoir à M GAUDRY		
PRESTOT Dominique		
ROBILLARD Laurence		

Secrétaire : **COULOMBEL Joël**

Ordre du jour :

- Point sur le cambriolage de l'atelier municipal
- Décision(s) modificative(s) du budget suite au cambriolage
- Questions diverses

###

- Point sur le cambriolage de l'atelier municipal

Mme le Maire a réuni le Conseil municipal ce soir pour répondre aux urgences suite au cambriolage subi par la commune dans la nuit du 25 au 26 juillet dernier.

Situation : les cambrioleurs ont fracturé les 2 barrières d'entrée du site ainsi que les 2 portes de l'atelier municipal. Ils ont chargé le camion benne avec le matériel rangé dans l'atelier : débroussailleuses, tailles haie, bétonnière, perceuses, visseuses, batteries, poste à souder, tronçonneuse, tondeuse, divers matériels pour l'entretien des espaces verts et des bâtiments, mais également les clés du stade municipal et celle de la camionnette. Le préjudice calculé à ce jour se monte à environ 58000 €.

Une plainte a été déposée et l'enquête est en cours, des photos et des empreintes ont été prises, et les demandes de prise en charge ont été déposées auprès de l'assurance AXA à Criel sur Mer.

Mme DOUAY avait aussitôt informé les Conseillers de la nécessité de procéder très rapidement au remplacement des matériels les plus utiles en cette saison : 2 débroussailleuses, 2 tailles haie et 1 souffleur, et l'achat a été effectué chez BLOQUEL MOTOCULTURE à Blangy sur Bresle pour la somme de 3955.50 €. Cela permettra au service technique de poursuivre l'entretien de la commune.

Séance du 5 aout 2024

L'urgence suivante est de trouver un camion benne.

Un camion benne électrique n'est pas envisageable car cela n'existe pas.

M. COULOMBEL propose de faire le tour des concessions de véhicules professionnels pour obtenir d'autres devis.

Dans l'attente des propositions de remboursement de l'assurance, il est possible de solliciter une subvention du Département qui peut aller jusqu'à 30 %. Le Conseil donne son autorisation à l'utilisation de l'un des devis pour une demande de subvention.

Mme DOUAY propose également de mettre l'atelier municipal sous alarme afin de sécuriser à minima le matériel. L'assureur a préconisé l'installation d'un hurleur. Selon M. RENAUT, une caméra n'est sans doute pas utile dans la mesure où en général les voleurs ne sont pas reconnaissables. Mme DOUAY présente un devis de l'entreprise PROVATEL de Monchy sur Eu. L'installation est proposée pour 1490 € HT puis un abonnement de 99 € par an pendant un minimum de 5 ans. Mme DOUAY précise que le bâtiment de stockage bénéficiera également de cette alarme.

- Décision(s) modificative(s) du budget suite au cambriolage

Les décisions modificatives de budget seront mises en place en section investissement :

- pour l'achat du matériel en urgence : + 5000 €
- pour l'installation de l'alarme : + 1788 €

L'achat du camion fera l'objet d'une décision lors de la prochaine réunion du Conseil municipal.

La séance est levée à 19H55.